

Synthese de l'Actualité Politique au Burkina Faso Durant le Mois de Septembre 2002

Le mois de septembre 2002 a été dominée par :

- la rentrée politique
- l'émergence de nouveaux partis.

La reprise de l'activité politique sous le thème de la lutte contre la pauvreté

L'activité politique qui s'est ralentie au cours du mois précédent du fait de la période des vacances s'est intensifiée à partir du mois de septembre 2002. Ainsi, le gouvernement a repris ses séances hebdomadaires de conseils des ministres. Dans sa première conférence de presse organisée début septembre, le porte-parole du gouvernement a annoncé que le gouvernement accorderait une priorité aux secteurs sociaux dans le prochain budget national dans la perspective de la lutte contre la pauvreté. Dans ce cadre, il faut rappeler que le gouvernement a adopté, il y a deux ans, un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Ce document s'articule autour de programmes organisés en quatre axes stratégiques:

- L'accélération d'une croissance fondée sur l'équité par le maintien d'un cadre macro-économique stable, l'amélioration de la productivité et la réduction des coûts de facteurs, l'accélération du développement du monde rural, le soutien aux secteurs productifs ;
- La garantie de l'accès des pauvres aux services sociaux de base par la promotion de l'accès des pauvres aux services d'éducation, de santé, à l'eau et à un habitat décent ;
- L'élargissement des opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres par la diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole, l'intensification et la modernisation de l'activité agricole, l'accroissement et la diversification des revenus des ruraux, le désenclavement, le soutien aux organisations de producteurs et aux infrastructures collectives ;
- La promotion d'une bonne gouvernance, par un appui à la démocratisation et à l'Etat de droit, à la gouvernance locale, à la bonne gestion des affaires publiques et à la lutte contre la corruption.

Depuis l'adoption du CSLP, diverses actions ont été entreprises dans le cadre de sa mise en œuvre. Cependant, en raison de chocs exogènes particulièrement défavorables (hausse du dollar et du prix du pétrole, mauvaises conditions climatiques, baisse des rapatriements d'épargne et retour massif des ressortissants burkinabè résidant à l'étranger), le taux de croissance s'est ralenti; les recettes budgétaires ont baissé, de sorte que l'objectif de 7% fixé dans la stratégie de lutte contre la pauvreté n'a pas pu être atteint. En dépit de ces contraintes qui ont pesé sur la gestion économique et notamment les fortes tensions de trésorerie apparues en cours d'année, le gouvernement a veillé à assurer une allocation budgétaire conséquente en faveur des secteurs sociaux. Dans la même perspective, le gouvernement entend consacrer au moins 20% du budget national aux secteurs sociaux pour la loi de finances 2003. Ces efforts

sont d'autant plus nécessaires que le Burkina continue de figurer au bas du classement opéré par le dernier rapport mondial du PNUD sur le développement humain.

De leur côté les groupes parlementaires ont organisé de nombreuses rencontres placées sous le thème de la lutte contre la pauvreté, dans la perspective de la première session ordinaire de la troisième législature qui a été notamment consacrée au vote du budget de l'Etat. Le thème de la lutte contre la pauvreté qui était jusqu'ici le monopole du gouvernement et des organisations de la société civile a été aujourd'hui réapproprié par les députés. Ainsi, trois groupes parlementaires sur les cinq que compte l'Assemblée, ont organisé des journées parlementaires sur le thème de la lutte contre la pauvreté. Ce fut le cas pour le groupe parlementaire majoritaire CDP, dont le président a souligné que la lutte contre la pauvreté constitue une priorité pour le parti majoritaire, priorité consacrée par le programme de développement solidaire du président Compaoré, la déclaration de politique générale que devrait faire le Premier ministre et le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté adopté par le gouvernement. Le groupe parlementaire de l'ADF-RDA, premier parti de l'opposition et celui dénommé « Justice et démocratie » ont aussi organisé ses journées parlementaires sur le thème de la lutte contre la pauvreté. Pour le président de ce dernier groupe parlementaire, les députés de l'opposition entendent « proposer des lois, critiquer au besoin les projets gouvernementaux, contrôler l'action de l'exécutif ainsi que le fonctionnement des services publics nationaux, interpellier les autorités sur les problèmes de l'heure et le tout non pas dans un esprit mesquin de détruire, mais plutôt dans celui de contribuer à bâtir une nation de justice, de paix, de solidarité, d'intégrité, bref, un Etat de droit démocratique ». Cette volonté d'agir dans un esprit de critique constructive a emmené les députés des groupes parlementaires de l'opposition à souligner le paradoxe entre les bonnes performances macro-économiques saluées par les institutions internationales et l'aggravation de la pauvreté au Burkina Faso, et qui se traduit par le mauvais classement du Burkina dans le classement mondial opéré par le PNUD dans son dernier rapport sur le développement humain (169^e sur 173 pays). D'où leurs interrogations sur la répartition des fruits de ces performances économiques. Beaucoup ont insisté sur la nécessité de promouvoir effectivement la bonne gouvernance au Burkina Faso, convaincus qu'il s'agit là du facteur le plus important pour éradiquer la pauvreté et favoriser le développement.

Pour sa part, le président de l'Assemblée à l'occasion de la première session ordinaire de la nouvelle législature qui s'est ouverte fin septembre a exprimé la fierté de l'ensemble des députés d'avoir été élus au terme d'élections que pour beaucoup d'observateurs ont qualifié de pluralistes, transparentes et sincères. Cette législature, la plus représentative de toutes les législatures qui se sont succédées depuis une décennie, est porteuse, selon lui, d'espoirs pour la démocratie au Burkina, et contribuera à l'approfondissement et à l'élargissement de la démocratie. Pour le président de l'Assemblée, la nouvelle législature en cours se fixe les orientations et les objectifs suivants :

- promouvoir la démocratie parlementaire pour mieux contribuer à l'enracinement d'une véritable culture démocratique au Burkina

- renforcer la souveraineté du parlement, conformément à ses attributions et prérogatives constitutionnelles de législation et de contrôle de l'action gouvernementale
- soigner l'image, la mission, la responsabilité du député dans l'option et auprès de l'électorat
- inscrire la diplomatie parlementaire dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire bilatérale et multilatérale
- renforcer la contribution de l'Assemblée au processus de construction communautaire régional et africaine
- engager l'administration parlementaire dans la quête de l'excellence pour une meilleure production législative.

Pour le président de l'Assemblée, tous les mécanismes prévus par la constitution et le règlement intérieur de l'Assemblée doivent être utilisés par les députés pour jouer pleinement leur rôle au service de la nation. Au nom des députés, il a promis que ceux-ci exerceront la plénitude de leurs attributions dans l'intérêt supérieur du peuple burkinabè. Il a aussi pris l'engagement d'ouvrir l'Assemblée au public, à la société civile et à tous les acteurs et actrices du développement et assurer une présence plus forte et plus forte et plus qualitative des députés auprès des populations.

2. La création de nouveaux partis politiques

Depuis quelques temps, on assiste à la création de nouveaux partis politiques, pour la plupart créés par des dissidents de certains partis qui ont pris part aux dernières législatives. En effet, la confection des listes de candidatures dans certains partis ainsi que les enjeux de la compétition électorale ont créé des divisions dans ces partis, qui se sont soldées par des dissidences. Ainsi, le 12 septembre dernier, le champ politique burkinabè s'est enrichi d'un nouveau parti, le Mouvement du peuple pour le socialisme-parti fédéral (MPS-PF). Ce parti qui a tenu sa convention nationale le 21 septembre est dirigé par le Dr Emile Paré, transfuge du Parti pour la démocratie et le progrès-parti socialiste (PDP-PS) du Pr. Joseph Ki-Zerbo. Ce parti qui était le premier parti de l'opposition avant les législatives du 5 mai 2002 a perdu ce statut au profit de l'ADF-RDA de Me Hermann Yaméogo. Pour beaucoup d'analystes, les divisions internes au PDP-PS expliquent en partie son érosion dans l'électorat. En effet, à la veille du dépôt des candidatures aux législatives du 5 mai 2002, le député Emile Paré, très populaire à la base, et qui s'est positivement illustré comme le leader de l'opposition parlementaire lors de la législature sortante, a été exclu des listes de candidatures de son parti pour indiscipline. Il en a résulté une polémique entre ses partisans et ceux du président du parti, qui s'est prolongé dans la presse et les médias, qui a contribué à une perte de crédibilité de ce parti qui se présentait à l'époque comme le parti leader de l'opposition. Aujourd'hui, la rupture entre le Dr Paré et le Pr. Ki-Zerbo est consommée, avec la dissidence créée par le premier, qui a fondé son propre parti, avec le soutien de militants et sympathisants du PDP-PS, pour protester contre ce qu'il appelle « l'anti-démocratie, l'autocratie et le népotisme qui prévalent au sein du PDP-PS ». Le nouveau parti s'engage à faire de la démocratie interne et du respect des textes un principe cardinal. Son option politique et idéologique est le socialisme et se situe dans le camp de l'opposition.

Le 28 septembre dernier, c'était au tour des dissidents de l'Union des Libéraux Démocrates (qui dispose d'un député à l'Assemblée nationale), un parti de la mouvance présidentielle, de créer la Convention pour la démocratie et la liberté (CDL), qui revendique aussi son appartenance à la mouvance présidentielle.

Mais c'est surtout la démission de l'ancien ministre d'Etat Ram Ouédraogo, aujourd'hui député à l'Assemblée nationale des Verts du Burkina Faso et son ralliement au PDP/PS du Pr. Ki-Zerbo qui a fait le plus sensation. C'est le premier député de la troisième législature à quitter son parti pour un autre, et c'est sans doute la première fois sous la Quatrième République que le fondateur d'un parti abandonne son parti pour un autre. Le ralliement de M. Ram Ouédraogo au PDP/PS est d'autant plus surprenant qu'il y a quelques mois seulement il pourfendait l'opposition burkinabè, lorsqu'il était ministre d'Etat dans le gouvernement d'ouverture mis en place dans le cadre du règlement de la crise sociopolitique consécutive à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo.

Ces défections et créations de nouveaux partis sont-elles le signe de la vitalité de la démocratie burkinabè ? On pourrait en douter. Elles sont plutôt le signe d'un malaise au sein du système partisan burkinabè, reposant sur des partis créés pour servir des ambitions personnelles. Il est plus qu'urgent d'engager une réflexion sur les moyens de renforcer les capacités des partis et du système de partis burkinabè. C'est l'avenir même de la démocratie burkinabè qui est en jeu.